

La croisée des chemins

La période que nous traversons actuellement est déterminante pour notre avenir et celui de notre environnement. Sur le plan de la transition énergétique, c'est maintenant que les choix doivent être arrêtés: poursuivre la filière nucléaire en allongeant la durée de vie de nos centrales ou bien développer les énergies renouvelables tout en révisant toujours à la baisse nos consommations. La désignation par Ségolène Royal de Dunkerque comme site favorable pour le troisième appel d'offres français de l'éolien offshore constitue un signe positif. En matière de politique agricole, notre modèle est à bout de souffle, épuisant notre environnement et causant de nombreux dégâts humains au sein du monde agricole, dans l'élevage en particulier. Il est grand temps là aussi de revoir nos modes de production!

Les grands enjeux de notre temps qu'incarne le projet de Grand Marché Transatlantique (TAFTA) actuellement en négociation à Bruxelles ou la notion de biens communs qui s'affirme autour de la question du retour en régie public de la distribution de l'eau potable font resurgir le débat citoyen. Partout des hommes et des femmes remettent en question ce qu'on nous présente comme une intangible marche vers le progrès, à l'image du compteur dit intelligent "Linky" qui ne servira aucunement l'intérêt des consommateurs.



© Xavier Vilain

Cette soif de citoyenneté nouvelle trouve aujourd'hui son paroxysme dans le mouvement social et sociétal "Nuit debout" qui ne vise pas seulement à contrecarrer une loi affaiblissant le Code du travail mais qui cherche à créer de nouveaux possibles, des alternatives à la société que l'on nous impose où seule la croissance et la consommation comptent. C'est sous cette ère prometteuse, pleine de mobilisations, que s'ouvre le mandat du nouveau bureau de l'ADELFA.

Nicolas Fournier

Le nouveau bureau de l'Adelfa

Lors de l'assemblée générale de l'Adelfa qui s'est tenue le 23 février, un nouveau bureau a été élu: *président*: Nicolas Fournier; *vice-présidents*: Michel Mariette, Marie-Paule Hocquet; *trésorier*: Gérard Vermersch; *secrétaire générale*, Martine Minne; *membres*: Jacky Bricout, Thierry Lurson, Jean-Pierre Mougel, Jean Sename.

p 2 - Faut-il sauver le soldat AREVA? - 20 ans à la CLI de Gravelines ■ p 5 - On n'arrête pas le progrès ■ p 6 - (Re)-vivre à la campagne: l'odorat ■ p 8 - Du béton au Faubourg de Cassel ■ p 9 - La foire aux n'importe quoi ■ p 10 - L'A 16 accidentogène - Stop TAFTA ■ p 11 - Compteurs Linky ■ p 12 - Des Zadistes en visite à Dunkerque



Faut-il sauver le



Le feuilleton a pris naissance en 2003 avec la signature par Areva d'un contrat de trois milliards d'euros par lequel l'entreprise s'engageait à réaliser un tout premier EPR en Finlande. Treize ans après, le chantier est toujours en cours et le coût de l'opération a été multiplié par trois pour atteindre neuf milliards! Entre-temps Atomic-Anne (entendez Anne Lauvergeon, PDG du groupe) a été débarquée avec pertes et fracas en 2011. Pourquoi? Il lui est notamment reproché l'achat inconsidéré par Areva en 2007 pour 2,5 milliards de dollars d'Uramin, une firme propriétaire de trois mines d'uranium en Namibie, en Afrique du Sud et en République Centrafricaine. Or à ce jour aucune d'elles n'a jamais produit le moindre gramme d'uranium nucléarisable! 1,8 milliard de la mise initiale s'étant volatilisé sans laisser d'adresse, une enquête a été diligentée par le juge Van Ruynbecke.

de produits radioactifs déclassés particulièrement onéreuse de Tchernobyl dénotent à tout le moins l'incompétence flagrante du groupe "leader mondial du nucléaire" et l'incapacité de l'État français à contrôler les agissements de ses dirigeants. Surtout elles ont pour résultat de plomber le bilan financier du groupe. Suite à ces dérèglements, les pertes d'Areva sont actuellement évaluées à quelque 10 milliards d'euros. Comme la firme est détenue à 87 % par l'État, cela signifie concrètement que ce sont les contribuables qui vont devoir mettre la main à la poche pour éponger la dette. À plus forte raison parce que le gouvernement a intimé à EDF l'ordre de voler au secours de son partenaire historique, lequel devra se séparer de quelque 6 000 de ses salariés dans le monde pour atténuer l'addition.

EDF entraînée dans la débâcle

Un malheur n'arrivant jamais seul, EDF a été boutée hors du CAC 40, l'indice de bonne santé des entreprises de haut niveau. En cause là aussi, des résultats financiers en berne. En une année (2015), le titre EDF a perdu quelque 43 % de sa valeur boursière, l'action retombant à moins de 13 euros. L'illustration en somme des graves difficultés que rencontre le premier électricien du monde. Non seulement il lui faut assumer, comme dit, la débâcle d'Areva au moins à hauteur de 2 milliards d'euros, mais il lui faudra s'endetter à hauteur de 50 autres milliards (100 estime la Cour des Comptes) pour mettre à niveau les 58 réacteurs en service au titre du "grand carénage" post-Fukushima. S'y ajoutent les retards accumulés par l'EPR finlandais et celui de Flamanville, le centre de stockage de Bure (projet Cigeo), les perspectives de démantèlement des réacteurs vieillissants (dont les quatre premiers gravelinois) pour lequel il se dit que le provisionnement que devait assurer EDF ne serait pas suffisant, son engagement à construire deux autres EPR à Hinkley Point en Grande-Bretagne (16 milliards d'euros). Cette dernière aventure programmée a provoqué des remous au sein même de l'état-major de l'électricien, puisque le 3 mars dernier le directeur financier de l'entreprise a démissionné de son poste. Il est vrai qu'au vu des aléas de la construction des EPR, on conçoit qu'il ne tienne pas à porter un jour le chapeau d'un nouvel échec industriel...

Bref, ce n'est pas encore la Bérézina, mais ça lui ressemble, d'autant que les plus fidèles alliés d'EDF, ses obligés œuvrant dans les centrales commencent eux-mêmes à se poser des questions, à douter. Il est vrai – et c'est la première fois que cela lui arrive – le groupe a annoncé la mise en place d'un plan social se soldant par la suppression de 3 500 postes.



© rue89.nouvelobs.com

Incompétence et déboires

Toujours en cours, celle-ci a déjà révélé:

1) que le mari de Mme Lauvergeon, Olivier Fric (ça ne s'invente pas!) aurait peu avant l'achat d'Uramin fait l'acquisition de 326 000 actions de l'entreprise. Ce qui évidemment relèverait moins du hasard que du délit d'initié.

2) quant au 1,8 milliard de dollars évanouis dans la nature, il aurait pu être englouti dans des pots-de-vin offerts à des personnalités sud-africaines susceptibles d'interférer favorablement dans l'achat par leur pays à la France de douze réacteurs nucléaires. Tout ceci bien sûr reste à prouver, mais a donc déjà valu à Atomic-Anne sa brutale sortie de route.

3) les dérives précitées et quelques autres imputées à Areva dans une tentative de stockage



soldat AREVA ?

Faire du neuf avec du vieux?

Il est donc clair qu'après avoir longtemps affiché ses certitudes, joué les premiers rôles auprès des gouvernants et éclaboussé son entourage de ses libéralités, le premier électricien mondial est désormais sous pression. D'où cette volonté affichée, faute de pouvoir avec son endettement de 37 milliards d'euros faire du neuf, de prolonger autant que faire se peut l'exploitation des réacteurs en activité. À l'origine, ils ont été conçus pour produire pendant trente ans. Qu'à cela ne tienne: l'électricien compte pousser les feux de ses réacteurs jusqu'à 60 ans! Que la centrale gravelinoise soit l'une des rares à avoir été construite dans un polder au ras des flots, que le voisinage de

la mer constitue un facteur aggravant de corrosion des installations, que cuves des réacteurs et enceintes de confinement, éléments essentiels de la production d'énergie ne sont pas remplaçables en cas de dégradations, qu'une catastrophe de type Fukushima stériliserait toute la Flandre maritime, ruinerait son économie, obligerait les survivants à quitter leurs maisons pour migrer on ne sait où, EDF n'en a cure.

Peut-on encore faire confiance aveuglément à une entreprise qui joue la carte du vieillissement alors qu'elle n'en a plus les moyens, sauf à imposer à ses chers clients une facture à régler de moins en moins supportable?

Jean Senname

20 ans à la CLI de Gravelines et toujours indemne!

La Commission Locale d'Information (CLI) de la Centrale Nucléaire de Gravelines existe depuis les années 1980 et a pour première mission de par la loi d'assurer l'information et la concertation avec la population dans les domaines de la sûreté nucléaire. Elle est composée de 50 % d'élus locaux (théoriquement du moins), de représentants d'organisations syndicales représentatives (en l'occurrence la CGT), de personnes dites qualifiées et de représentants d'associations de protection de l'environnement, tous nommés par arrêté du président du Conseil Départemental. L'Autorité de Sûreté Nucléaire et EDF y sont invités sans pour autant avoir droit de vote. D'expérience on peut vous assurer d'ailleurs qu'il n'y a jamais de vote, même quand il s'agit de nommer le président de la CLI, et qu'entre participants nommés ou simplement invités, il n'y a pas à vrai dire de différence de traitement.

L'ADELFA y compte cinq représentants (voir ci-après), les seuls le plus souvent à poser des questions, en particulier à EDF et aux représentants de l'ASN, eux-mêmes parfois assistés de membres de l'IRSN, l'outil technique de l'ASN.

EDF et ASN aux manettes

Les travaux de la CLI se déroulent au sein de trois types de commissions, réunies chacune au moins deux fois par an, parfois davantage.

La commission "technique" traite notamment de sujets relatifs à la sûreté en général. Comme son nom l'indique, celle dédiée à "la sécurité des populations" s'intéresse à la prévention, à la protection des riverains et habitants situés dans un rayon de 20 km, ce qui évidemment est notoirement insuffisant. Enfin les séances "plénières" auxquelles peuvent assister la presse et des observateurs extérieurs, (même Greenpeace, ce que la direction d'EDF n'a toujours pas digéré) synthétisent les travaux des commissions précitées.

Les participants, et les associatifs notamment ne prennent connaissance des dossiers figurant à l'ordre du jour que lors des séances, ce en dépit des demandes réitérées que nous ne cessons de faire d'obtenir les présentations largement en amont pour pouvoir préparer nos interventions. Ce manque évident de transparence démocratique a notamment pour effet que le temps de parole est largement mono-



• polisé par EDF, qui en profite pour faire sa pub,
 • et par l'ASN qui souligne ses performances en
 • tant que gendarme du nucléaire... Exemples.
 • Si nous ne parvenons pas à obtenir en bureau
 • l'inscription à l'ordre du jour de questions qui
 • nous préoccupent, libre à nous d'alimenter les
 • questions dites « diverses » qui généralement
 • se trouvent évoquées dans la précipitation à
 • l'heure de la sortie...

• *Les questions qui dérangent*

• Alors à quoi bon siéger en CLI, direz-vous? Par-
 • tant du principe que tout est rapport de force
 • dans ce genre de commission, le rôle des repré-
 • sentants de la société civile que nous sommes
 • consiste d'abord à ne pas écouter benoîtement
 • les explications données par EDF, parfois par
 • l'ASN sans avoir relevé leurs éventuelles la-
 • cunes et contradictions et donc posé les ques-
 • tions les plus pertinentes. Exemples parmi
 • beaucoup d'autres: que fait concrètement l'ex-
 • ploitant pour prévenir les risques de submer-
 • sion marine, d'inondation venue de l'intérieur?
 • Quid des rejets radioactifs et chimiques dans
 • l'air et l'eau autour du site? Pourquoi limiter la
 • distribution de comprimés d'iode jusqu'à pré-
 • sent aux 10 km à la ronde, alors que d'autres
 • pays le font sur 20 ou 50? Peut-on encore faire
 • confiance à une entreprise largement endettée,
 • incapable de mener à leur terme les chantiers
 • EPR? Est-il acceptable que soient financées
 • avec nos deniers de contribuables (l'État est
 • actionnaire à 85 % d'EDF) des initiatives aven-
 • tureuses, telle la création projetée à nos frais
 • de deux EPR en Grande-Bretagne?

• *Le silence des élus*

• Sans pour autant nous enorgueillir de jouer les
 • groupes de pression, force est de reconnaître
 • avec une pointe d'amertume que nous nous sen-
 • tons parfois bien seuls à tenir cette partition. À
 • quelques exceptions près, on n'entend guère le
 • son de la voix des élus. Plusieurs explications à
 • cela: il y a les « grands » élus décideurs, les par-
 • lementaires (1) par exemple qu'on ne voit guère
 • à la CLI vu sans doute qu'ils se doivent de gérer
 • des questions autrement importantes; ceux que
 • rebutent des dossiers fort complexes pas faciles
 • à maîtriser; ceux également qui n'entendent
 • pas faire de la peine à l'exploitant auxquels ils
 • sont redevables d'une confortable manne finan-
 • cière; enfin les nouveaux élus anciens de la mai-
 • son EDF. D'où bien sûr le peu d'empressement
 • de chacun à aborder les problématiques posées
 • par le prolongement de la durée de vie des ré-
 • acteurs ou leur démantèlement. Des questions
 • d'ailleurs qui ont tendance à fâcher les repré-
 • sentants du personnel présents prônant eux
 • aussi plutôt le statu quo.

• Participer à une séance de CLI n'est pas un long
 • fleuve tranquille!

• J. S.

• (1) Certains grands élus préfèrent s'exprimer hors CLI pour
 • réclamer la construction d'EPR à Gravelines... C'était vrai na-
 • guère. Mais désormais, vu l'enlisement des EPR en chantier,
 • leur silence est devenu assourdissant.

• Les cinq représentants de l'ADELFA à la CLI
 • sont Nicolas Fournier, Marie-Paule Hocquet,
 • Dany Bogaert, Michel Engrand, Jean Sename.



AREVA : réputation en berne

L'information est tombée fin avril. Des contrôles opérés par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) à l'usine du Creusot assurant la production d'équipements essentiels pour Areva (les cuves de réacteurs par exemple) ont mis en évidence des anomalies dans le suivi des fabrications, voire des falsifications...

On nous le rabâche sur tous les tons à longueur de CLI : faites confiance à la fois à l'esprit de responsabilité qui règne dans toute la chaîne des opérateurs du nucléaire, dans la qualité incomparable des produits et des installations, dans l'honnêteté et la véracité de la communication. Areva, EDF sont, disent-ils, au-dessus de tout soupçon.

Or coup sur coup l'on apprend que la cuve de l'EPR en construction à Flamanville présente des concentrations anormales de carbone, est fragilisée avant même d'avoir été mise en service et doit donc être mise au rebut, mais également que des dossiers, des rapports officiels ont subi des modifications en cours de route et qu'Areva est soupçonnée de tricherie.

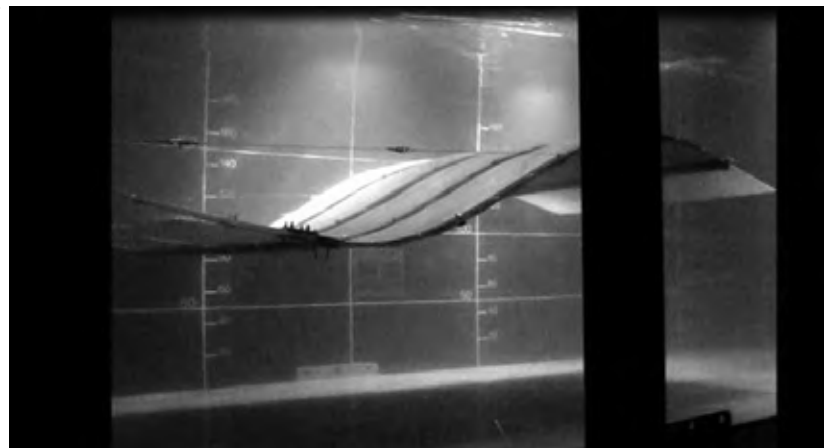
Certes, direz-vous, l'ASN a en l'occurrence pleinement rempli sa mission, mais quel crédit octroyer à ces décideurs qui entendent prolonger l'exploitation de leurs engins vieillissants 20 ans de plus ?

J. S.

On n'arrête pas le progrès

■ Saluons la performance réalisée par une équipe d'une petite dizaine de personnes basée à Boulogne-sur-Mer qui a mis au point une hydrolienne à membrane ondulante novatrice. Le prototype, testé par la Sté Eel Energy dans le bassin d'essai d'Ifremer, a largement fait ses preuves, puisqu'il produit quatre fois plus de courant que les meilleures turbines du moment fonctionnant avec une hélice.

Fixé sur un pieu, le nouvel engin imite, lui, le mouvement d'ondulation des poissons pour transformer la pression du courant en énergie électrique. Les navigateurs vous le diront: en mer il y a toujours du courant en continu et en l'occurrence même un courant faible est porteur. C'est sur le gâteau: l'hydrolienne est inoffensive pour la faune marine, ne crée ni pollution visuelle, ni sonore, et ne produit pas de déchets. Rien que des avantages!



■ Grande-Synthe l'a fait. D'autres collectivités s'y sont mises elles aussi. C'est le cas de Villeneuve d'Ascq qui, le 1^{er} janvier dernier, a converti l'ensemble de ses équipements communaux à l'énergie verte, c'est-à-dire produite à 100 % par de l'éolien, du solaire ou de l'hydraulique. Ajoutons qu'au cœur de la métropole régionale, 80 véhicules de cette collectivité roulent au GNL.

■ Autre collectivité bien engagée sur la voie de l'anti-Gaspi: Bordeaux qui a misé pour son éclairage public sur des lampadaires dits intelligents. Pourquoi intelligents? Parce qu'ils n'éclairent pleinement que lorsqu'arrivent des usagers détectés à distance, qu'ils soient à pied, à bicyclette ou en voiture. Quand il n'y a pas de passage, subsiste un éclairage réduit, dit sécuritaire. C'est dire qu'il s'agit là d'un éclairage rentable pour la collectivité qui économise ainsi jusqu'à 70 % sur les factures réglées au bout du compte par les usagers.

J. S.



(Re)-vivre à la campagne

***Les sens de la Vie dans une petite ferme flamande qui cultive
l'art de la subsistance et de la résistance***

• ***Après l'épisode consacré à l'ouïe,
je vous propose d'ouvrir vos écoutes
et de faire frémir vos narines,
en ce printemps qui annonce le beau
temps et les balades.***



Odorat

• Le voyage olfactif commence ici, à la descente du bus qui arrive à la ferme. Quelques dernières bouffées de gazoil avant qu'il ne stoppe le moteur: Ouf!
• Inspiration, expiration que sentez-vous?
• « beaarrk », disent les petits citadins: ça sent mauvais! la crotte, le crottin, le caca...



• Et voilà ces premières sensations de petits nez habitués aux odeurs de pots d'échappements et aux multiples gadgets qui impulsent des parfums qui n'ont rien de naturel dans tant de maisons bien propres jusqu'au petit coin où des flacons à col de canard sont censés sentir les fleurs printanières et vous débarrasser des microbes. Sans oublier le papier parfumé à la rose (chimique) pour les fessiers si délicats.

Odoriférant?

• Les parfums forts et capiteux sont souvent portés par les femmes mais aussi les hommes et même les cheveux des enfants transportent parfois certains parfums aux relents peu naturels.

• Toutes ces odeurs se mêlent et agressent mes narines habituées, il faut le dire, plus aux crottins des ânes et à l'odeur de notre bouc, qu'au N° 5 de Chanel. Mais je ne suis pas la seule; les rapports avec les animaux peuvent être faussés, les bêtes ont souvent un odorat bien plus développé que le nôtre et sont les premières à réagir: ne vous approchez pas des ruches si vous vous êtes parfumé avec un de ces innombrables parfums ou eaux de toilette industriels. Ça ne se fait pas chez les abeilles, c'est pour elles une agression en règle!

• Cela dit l'air de nos campagnes peut lui aussi être vicié, d'une autre manière tout aussi dérangeante et nocive.

Odorant!

• C'est le printemps dans le jardin. Nous avons étendu une bonne couche de fumier pour servir d'engrais à nos futurs légumes, le fumier a travaillé tout l'hiver et ne sent rien! Mais non loin d'ici on travaille plus gros, plus grand, plus rentable et plus mécanisé et on a déposé au bout du champ des tas de galettes tout droit venues de la station d'épuration la plus proche. Aïe! ça se corse, l'odeur apportée par le vent qui souffle est littéralement pestilentielle. Normalement ces tas doivent être épandus dans les vingt-quatre heures, c'est la loi rarement respectée dans nos contrées sauvages. Et pendant des semaines entières ces tas vont dégager leur pestilence à des kilomètres à la ronde au gré des vents.

• Le printemps c'est aussi le temps du déploiement de ces innombrables insectes mécaniques aux bras articulés épandant dès les



Les cinq sens de la vie aujourd'hui : l'odorat

beaux jours des nuages de pesticides, insecticides ou fongicides sur des hectares et des hectares de champs, mais aussi au bord de routes. Attention! cyclistes, promeneurs ou randonneurs, prévoyez un cache-nez pour ne pas vous retrouver avec la face arrosée par ces gouttelettes toxiques, les lèvres gonflées par les vapeurs nocives, les narines irritées et la gorge sèche! Dans ces cas-là le vent peut tout rabattre sur vous qui passez non loin de là et même si le conducteur vous a vu, pariez qu'il n'arrêtera pas sa machine, rentabilité oblige.

La balade continue dans ces riantes campagnes. Au détour d'un chemin, la porcherie industrielle s'impose à vous avec ces bâtiments aux allures de blockhaus et une senteur incomparable vous transporte ailleurs. Quelques kilomètres plus loin c'est un élevage industriel de dindes qui fait le grand nettoyage de ses immenses bâtiments concentrationnaires et les tas stockés le long des bâtiments ne sentent pas le lilas.

Mais d'où vient le vent aujourd'hui? Zut! du Nord, et ce sont des effluves pétrochimiques qui nous caressent les narines! Le vent souffle du Sud? Alors c'est l'usine à gaz qui dégaze. De l'Ouest? ça ne sent rien, normal c'est la Centrale (nucléaire)!



Et les canaux, et les centaines de watergangs, ces petits chemins d'eau qui sillonnent joliment notre pays: au lieu d'être pleins d'une eau claire, ils sont pompés au-delà du déraisonnable pour les bienfaits d'une agriculture dite raisonnable qui y déverse les résidus de produits phytosanitaires.

Résultat: le fond d'eau + produits + vase = catastrophe pour la faune et la flore.

Odeurs

Holà! me direz-vous, quelle description nauséabonde et si peu scientifique! Quelle triste vision de nos riantes campagnes. Je laisse aux scientifiques le soin d'analyser mes propos, ce sont juste les impressions d'une simple fermière qui finalement préfère le parfum de ses roses et le fumet du crottin. Et à choisir, je préfère porter sur moi l'odeur du feu de bois, plutôt que du tabac américain, la sueur de l'effort sans y ajouter un "déco" qui dure "24 h top chrono"!

Et je vous invite à sentir quelques plantes poussant dans le jardin et qui peuvent un instant vous faire oublier tout ce qui sent mauvais, à humer à pleines narines: l'herbe qui sera coupée et le foin qui sera retourné, le romarin déjà en fleur, le lilas qui ne va pas tarder.

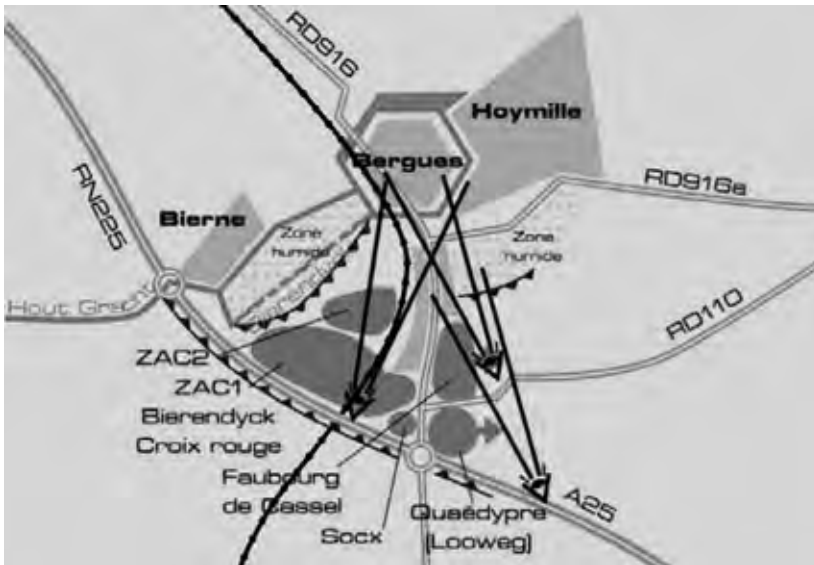
Parfois aussi, petit miracle, le vent nous apporte l'odeur de la mer, alors on rêve de voyages lointains aux parfums exotiques.

Bienvenue à la ferme perdue dans un coin perdu du Westhouck: Le trou du c... du monde, c'est pour ça que le vent souffle fort! Ha ha ha!

Anne Delcorde, *La Ferme des Ânes*



Du béton au Faubourg de Cassel



Un "beau" schéma extrait du SCoT Flandre Dunkerque qui préconise sur le Faubourg de Cassel de bloquer l'urbanisation pour préserver les zones humides et maintenir les vues...

En fait l'inverse des aménagements en cours ou en projet. Chacun appréciera l'humour des promoteurs...

Dormez bien braves gens, les documents d'urbanisme veillent pour vous permettre de consommer toujours plus: SDAU (1974), Schéma Directeur (1990), SCoT (2007)... une succession de documents, de procédures d'urbanisme censés contrôler le développement harmonieux de notre territoire mais qui ne résistent pas à la fringale des promoteurs et se font plus que grignoter à chaque changement de nom...

Après avoir supprimé les belles pâtures humides le long de la route du Faubourg de Cassel pour y mettre des temples de la consommation, on va ceinturer le tout avec une nouvelle "super" rocade qui permettra d'absorber les 16 000 véhicules qui y transitent chaque jour, il aurait mieux valu y penser lors de la décision de la création de la zone d'activité...

Ensuite il restera à construire de l'autre côté de la nouvelle voie sur le "restant" des zones humides que l'on s'empressera de rendre constructibles pour rentabiliser le nouvel ouvrage pris en charge par les collectivités pour un montant estimé à 7,5 million d'euros, au

fait est-ce que les enseignes de la zone d'activité participent au financement?

L'ADELFA s'oppose à cette fuite en avant d'aménagements insensés de nouvelles zones commerciales, au détriment des zones agricoles ou (et) naturelles et surtout des commerces de proximité des centres-villes...

Mais rien n'est perdu, après les POS et PLU, un nouvel outil est né: le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal), les 41 maires de la Communauté de Communes des Hauts de Flandre devront s'entendre sur le développement du territoire: « plus question de voir pousser des lotissements, ou encore des équipements sans concertation » nous promet-on... On vit une époque formidable!

Jacky Bricout



"Super" rocade ne fera qu'une bouchée de ce charmant chemin vicinal...

Le Roundup classé cancérigène

Bien que l'agence de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) l'ait classé récemment avec deux autres pesticides comme "cancérigène probable", le Roundup, exécration fleuron de la firme Monsanto, continue de trôner en bonne place sur les étagères de certaines jardinerias. Dans la composition de ce produit, l'on trouve en effet du glyphosate constituant la pierre angulaire de la stratégie du secteur des biotechnologies et de l'agrochimie. Cette substance peut en effet être absorbée sans dommage par les plantes génétiquement modifiées. En France, plus de 8 000 tonnes de glyphosate sont épandues dans la nature chaque année et ce sont en priorité les agriculteurs et les jardiniers qui en subissent les effets en contractant des lymphomes.



La foire aux n'importe quoi

Hallucinant!

Il y a quelques semaines, intervenant lors du Conseil National du parti "Les Républicains", Luc Chatel, député proche de Nicolas Sarkozy, a déclaré: « *Les Républicains doivent être le parti du principe de l'innovation plus que du principe de précaution, le parti du gaz de schiste, des OGM, des biotechs...* » Voilà qui a au moins le mérite d'être clair!

Pour sa part, à peu près à la même époque, Ségolène Royal, qui en tant que ministre de l'Écologie devrait œuvrer à la baisse de 75 à 50 % du nucléaire dans la production d'électricité afin de laisser un peu plus de place aux énergies renouvelables, s'est dite « *prête à donner le feu vert au prolongement de dix ans de la durée de vie des centrales nucléaires* » pour qu'elles fonctionnent pendant 50 ans, soit 20 de plus que ce qui était prévu à l'origine.

Auquel des deux décerner la palme de l'intelligence et de l'innovation?

Ni à l'un, ni à l'autre bien sûr, tant le match est nul, doublement nul.

Terminal de la honte

On avait pointé ses dérives en son temps et on n'avait pas été les seuls.

Le grand chantier du terminal méthanier de Loon-Plage, souvenez-vous, devait être en tous points exemplaire. D'abord, promis, juré, il allait offrir du travail en abondance aux entreprises et à la main-d'œuvre régionales, et attention: dans le strict respect de la législation. La main sur le cœur, le PDG de Dunkerque-LNG, filiale d'EDF, se répandait dans les médias en propos plus lénifiants les uns que les autres, bien secondé qu'il était par certains élus et les tenants de la grande industrie locale. Bref on allait voir ce qu'on allait voir!

On a vu le 22 mars dernier, lors de l'émission d'Élise Lucet sur "la 2" que le tableau idyllique brossé, s'agissant des conditions de travail, s'est trouvé entaché de bien des turpitudes. Ainsi du sort réservé à certains travailleurs détachés d'origine étrangère (par moments 70 % des effectifs œuvrant sur le terrain), odieusement sous-payés, arnaqués sans vergogne par le biais de prélèvements injustifiés sur des fiches de paie déjà bien maigrichonnes. Comme de bien entendu, cette énorme entourage avait échappé à la vigilance du PDG précité. On a beau être maître d'œuvre, on ne peut pas tout régenter.

Par contre, suite au décès sur le chantier d'un ouvrier portugais, l'intéressé, apparemment très au fait, avait décrété: crise cardiaque. Soit l'incident soudain, brutal ne pouvant être imputé ni aux conditions de travail, ni à ceux ayant en charge de les faire respecter. Sauf que,

résultats d'autopsie en main, la journaliste observa que ce n'était pas le cœur qui avait lâché, mais que le pauvre homme avait succombé à l'asphyxie, piégé dans une canalisation qu'il avait pour mission de nettoyer!

Ce fut la face cachée du plus grand chantier français de ces dernières années. Avec ses dérives sociales et son vrai accident qui devraient connaître leur épilogue dans quelque temps devant les tribunaux.

Étonnant, non?

Le saviez-vous? Il paraît que la chaleur fatale produite par les entreprises implantées dans la zone industrialo-portuaire de Dunkerque s'élève chaque année à l'équivalent de 37 TWh. Seule une petite partie de calories est récupérée, en particulier via DK6 pour alimenter le chauffage urbain.

Dans le même temps la centrale nucléaire de Gravelines produit à l'année 33 TWh, soit de la chaleur pleinement utile en ce qui la concerne. Si on récupérait en zone un peu plus de chaleur fatale, ne pourrait-on pas se passer utilement d'une paire de réacteurs? L'anti-gaspi, une idée d'avenir à creuser encore et encore!

Il aura fallu attendre quatre ans...

... pour que l'on apprenne que le Plan Particulier d'Intervention (PPI) des centrales nucléaires applicable sur un périmètre de 10 km autour des sites français sera porté à 20 km. Loin d'être anodin, le PPI est applicable en cas d'accident nucléaire et, par exemple, détermine les modalités de confinement de la population ou de son évacuation. De même, il fixe l'étendue de la distribution préventive aux riverains des comprimés d'iode.

Quatre ans plus tôt, en février 2012 lors d'une réunion de la CLI, nous avons milité pour que la portée du PPI englobe la zone des 20, voire 30 km, autour de la centrale de Gravelines. En Suisse, le périmètre du document opérationnel intègre bien la zone des 50 km et l'ANCCLI milite pour qu'en France, l'on passe aux 80 km! À l'époque le directeur de la Sécurité Civile avait rétorqué que 20 km, ce n'était pas nécessaire, qu'en cas de problème les services de secours auraient largement le temps de réagir. En fait, passer de 10 à 20 km, cela veut dire qu'il faut inclure dans le périmètre Dunkerque et Calais, soit trois à quatre fois plus d'habitants. Ce qui coûte évidemment beaucoup plus cher. Mais pourquoi s'en priver puisque l'on ne cesse de rabâcher dans les instances officielles que la sûreté et la sécurité n'ont pas de prix?

J. S.



ON EN DÉBAT
LE 24 MAI 2016
18H30 - 20H30

Maison de quartier MOULIN
rue du Westhoek
GRANDE-SYNTHE

STOP TAFTA
Le Grand Marché Transatlantique ne se fera pas

Conférence - débat sur le projet de traité TAFTA

Qu'on l'appelle TAFTA, TTIP ou GMT, l'accord de libre-échange en cours de négociation entre la Commission Européenne et les États Unis se fait sur et dans le dos des peuples.

L'idée de cette négociation secrète ?
Créer un Grand Marché Transatlantique par la casse généralisée du droit : travail, consommation, sécurité alimentaire et sanitaire, environnement...

Pour en débattre, retrouvez nous le 24 mai à Grande-Synthe, Maison de quartier Moulin, rue du Westhoek à partir de 18h30,

avec :

- **Damien Carême**, maire de Grande-Synthe
- **Yannick Jadot**, eurodéputé EELV
- **Francis Wurtz**, eurodéputé honoraire PCF-FG
- **Amélie Canonne**, Présidente de l'association AITEC-IPAM

Débat animé par **Alain Descamps**, du collectif Stop TAFTA Lille et d'Attac.

Nous sommes déjà près de 3,5 millions de signataires contre ce traité.
Alors maintenons la pression !




Facebook : Stop Tafta Dunkerque

L'A 16 accidentogène

Les nouvelles mesures de réduction de la vitesse en vigueur sur la traversée urbaine de Dunkerque ne sont pas appliquées par les poids lourds étrangers. Cette situation constatée en 2015 a certainement contribué à une augmentation significative des accidents (+ 40 %), accidents qui pour certains impliquaient un ou plusieurs poids lourds (PL).

En 2014, les PL représentaient 53 % des accidents (54/116). En 2015, ils représentent 76 % des accidents (92/162). Parmi ces PL incriminés, combien transportaient des matières dangereuses et auraient pu être à l'origine de sinistres dans les zones riveraines de l'A 16. C'est là toute la question.

Compteurs Linky: non-sens économique, écologique et sanitaire

Des compteurs "nouvelle génération", dits intelligents, pourraient bientôt être installés dans nos foyers. ErDF, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, souhaite remplacer nos anciens compteurs pour soit-disant nous faciliter le quotidien. Ces compteurs communicants ont vocation à envoyer nombre d'informations sur nos consommations en temps réel via des émetteurs de téléphonie mobile.



Cependant, ici et là, des voix se font entendre pour alerter contre les effets pervers de ces compteurs qui émettent, via nos installations de câblage électrique ou les relais de téléphonie, des ondes électromagnétiques qui se surajoutent à celles que l'on subit déjà. Il subsiste pourtant un très fort doute sur la prétendue innocuité de ces ondes électromagnétiques classées "cancérogènes possibles" par l'OMS. Les informations transiteront dans nos réseaux électriques domestiques alors qu'ils ne sont pas faits pour cela! Il semble risqué de faire passer des fréquences de 75 kilo-hertz dans des fils électriques qui ne supportent qu'une fréquence de 50 hertz. Ce type de compteurs a déjà causé des incendies au Canada qui a fait machine arrière depuis.

C'est aussi un équipement intrusif dans notre vie privée. Même la CNIL s'en émeut car il va renseigner les fournisseurs d'électricité sur nos habitudes quotidiennes. Ces informations transmises numériquement pourraient être piratées (risque d'usurpation de compte client, risque de renseigner des personnes malveillantes sur notre présence ou non dans le logement pouvant favoriser des cambriolages...). Accepter Linky, c'est faire entrer chez soi une sorte de "Big Brother"!

Des collectivités ont déjà voté des motions, comme Coudekerque-Branche qui s'appuie sur le principe de précaution dans sa délibération du 30 mars 2016 pour refuser l'installation de ces compteurs qui appartiennent souvent aux communes. À ce jour, 120 communes françaises ont voté des motions contre l'installation des compteurs Linky. Enfin, pourquoi mettre au rebut 35 millions de compteurs anciens qui fonctionnent très bien? Ce serait un non-sens environnemental. Les compteurs Linky n'ont quant à eux qu'une durée de vie de 20 ans. Socialement, ils détruiraient des emplois puisque les agents qui se déplacent pour relever les compteurs n'auront plus à le faire, la technologie prenant une fois de plus le travail de l'homme.

Pour organiser la résistance aux compteurs Linky, des associations locales – souvent membres de l'ADELFA – ont constitué un collectif "Stop Linky Flandre". Sa prochaine réunion aura lieu le 13 mai à 18 h à la MDE.

N. F.

A poster for a cycling picnic event. At the top, the word 'PICNIC' is written in large, bold, block letters, with 'Cyclable' written in a cursive script below it. The date '22 MAI 2016' and location 'BRAY-DUNES' are prominently displayed. Below this, it says 'à partir de 11h, devant le Collège du Septentrion'. The central image shows a group of people sitting on the ground, eating and talking, with a bicycle in the background. On the left side, there are several circular logos for different cycling groups: 'POLICE SYNDICALE' (09:30), 'POLICE SYNDICALE' (10:30), 'POLICE SYNDICALE' (11:30), and 'POLICE SYNDICALE' (12:30). At the bottom, there are logos for 'MAISON DE LA VOIE VERTE', 'Astéle', 'Viens de l'ombone en trike', and a large 'M' logo.

Des Zadistes en visite à Dunkerque

Des occupant-es de la ZAD se déplacent pour parler de ce qui se joue chez elles et eux, contrer le discours gouvernemental et les menaces d'expulsion, partager leurs envies de construire une zone en lutte au-delà du projet d'aéroport. Attac Flandre, Les Amis de la Terre Dunkerque, la Confédération paysanne Nord - Pas de Calais ont rendu possible cette rencontre, juste retour des choses après notre escapade à la grande manifestation du 27 février à Notre Dame des Landes ou des luttes, c'est selon!

C'était le 1^{er} avril vers 18 h à la Maison de l'environnement de Dunkerque. Patrick nous a fait l'historique de l'opposition à la construction d'un nouvel aéroport sur ces terres écologiquement irremplaçables. Oublions les lâchetés, mensonges et autres corruptions qui accompagnent parfois les activités humaines sur ces grands projets inutiles pour ne garder que le positif. Et vraiment, avec la ZAD je positive! Deux jeunes nous ont raconté leur vie sur place. Arrivés deux ans auparavant, ils ont construit leur cabane en bois sur un emplace-

ment qu'ils avaient choisi. Ils font actuellement du maraîchage et proposent leurs légumes en prix libre. Un autre s'est installé comme boulanger et propose son pain aux 300 zadistes.

Tous les échanges se font en prix libre ou gratuitement. La solidarité anime tous ces cœurs et les travaux se font ensemble, tous ensemble. Et surtout, ils construisent quelque chose de nouveau, une nouvelle société, une nouvelle façon de fonctionner. Pas question de reproduire la société actuelle: même le marché aux légumes s'appelle le "Non marché". Ils préparent l'avenir, l'après "lutte contre l'aéroport" et ils sont plein d'espoir, déterminés aussi. Leur courage m'impressionne, ils se battent pour nous, pour nos enfants, pour une planète plus vivable.

Après le débat, l'accordéon a enflammé (discrètement) la salle et pour finir, nous nous sommes retrouvés autour de la table pour nous restaurer et continuer à discuter par petits groupes.

N. F.



« Organiser un référendum local pour qu'on sache exactement ce que veut la population », annoncé en ces termes par François Hollande le 11 février, le référendum est encore une sacrée tartufferie...

Manuel Valls a annoncé que la consultation aura lieu en juin et sera limitée au seul département de Loire-Atlantique, souhait des partisans du projet, notamment Jean-Marc Ayrault...

« On a choisi ce périmètre pour que le oui l'emporte, c'est le seul critère, a tempêté le maire de Notre-Dame-des-Landes, Jean-Paul Naud, co-président de l'association des élus opposés à l'aéroport. Le périmètre idéal aurait dû englober les Pays-de-la-Loire et la Bretagne, parce que ce transfert ne concerne pas que Nantes mais l'ensemble du Grand Ouest, à ce que disent les promoteurs du projet »...

L'aéroport Nantes Atlantique est loin d'être en saturation: le terminal peut accueillir jusqu'à 4 millions de passagers par an, et il n'en accueille aujourd'hui que 3,2 millions. 1 650 hectares (de pure nature) sont nécessaires à ce projet chiffré ce jour à 600 millions d'euros HT. In fine ce sera (comme d'habitude pour tous ces grands projets) le double avec le coût des nouvelles dessertes... Le tout est financé à 50 % par la puissance (!) publique... Un collectif d'opposants au nouvel aéroport a chiffré à 175 millions d'euros la rénovation des installations actuelles pour une augmentation "sensée" du trafic...

On nous dira une fois de plus que ce projet sera profitable à l'emploi local, il sera surtout profitable aux actionnaires des grandes boîtes de travaux publics! Nous on dit NON!

J. B.

Directeur de la publication:
Nicolas Fournier

Réalisation:
François Vandebunder
imprimé sur papier recyclé

Le prix de l'abonnement: 5 €

ISSN 1293-5484



Fédération d'associations
de l'environnement

Maison de l'Environnement
106, avenue du Casino
59240 Dunkerque
Tél. 03 28 20 30 40

www.adelfa.org

L'ADELFA bénéficie du concours
de la ville de Dunkerque,
de la Communauté Urbaine
de Dunkerque